



TRANSITIONS &  
MUTATIONS

—  
20  
25

**PROGRAMME PARTENARIAL**

[www.topos-urba.org](http://www.topos-urba.org)



# SOMMAIRE

LE PRÉAMBULE

PAGE 3

axe 1.

PAGE 7

PROMOUVOIR  
L'INTERTERRITORIALITÉ

axe 2.

PAGE 16

FAIRE  
ÉCO-SYSTÈME(S)

axe 3.

PAGE 23

PENSER L'ÉVOLUTION  
DES MODES DE VIE/D'HABITER

axe 4.

PAGE 33

(A)MÉNAGER  
NOTRE ENVIRONNEMENT

CONDITIONS DE RÉUSSITE  
ET VIE DE L'AGENCE

PAGE 39

# PROGRAMME PARTENARIAL DE TRAVAIL 2025

Les transitions sont plurielles. Elles traduisent une volonté politique d'agir dans les domaines de transition écologique, transition énergétique, transition numérique. D'autres transitions sont liées à des phénomènes de société : transition démographique, transition alimentaire. Elles induisent toutes des transitions dans nos modes de vie. Elles se combinent pour produire des mutations importantes dans la manière dont on vivra, habitera, travaillera, se déplacera, consommera à l'horizon 2030 ou 2040.

Les conséquences des transitions et mutations, à l'œuvre actuellement, sont à anticiper (prospective), identifier et suivre (observation), accompagner (stratégie) et à territorialiser sur les territoires de nos membres et partenaires.

Les membres de l'agence mutualisent leurs moyens afin de conduire des observations, des études et des analyses pour alimenter leurs réflexions sur l'aménagement du territoire et au sens large dans les domaines de l'urbanisme.

Le programme partenarial constitue le cadre de cette intervention. Il exprime la volonté partagée de travailler ensemble en établissant les orientations et sujets d'études abordés pour les trois ans à venir. Il est décliné annuellement par un programme de travail. Il se déploie sur l'aire d'attraction d'Orléans et constitue ainsi un territoire cohérent : les territoires de l'Orléanais.

Les défis portés par les transitions et mutations constituent le fil rouge du programme partenarial 2024-2026. Le programme partenarial 2024 se réalise dans la continuité des études engagées entre 2021 et 2023, avec le même fil rouge. Il prend néanmoins en compte des enjeux majeurs pour le fonctionnement de l'agence, à savoir la confirmation du soutien financier de nouveaux partenaires tels que la région Centre-Val de Loire et le pôle d'équilibre territorial et rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. Le programme intègre ainsi un ensemble d'études intéressant potentiellement ces nouveaux partenaires financiers.



Depuis un smartphone, vous pouvez scanner ce Qr Code pour consulter notre **programme partenarial cadre 2024-2026**

# LE FIL ROUGE

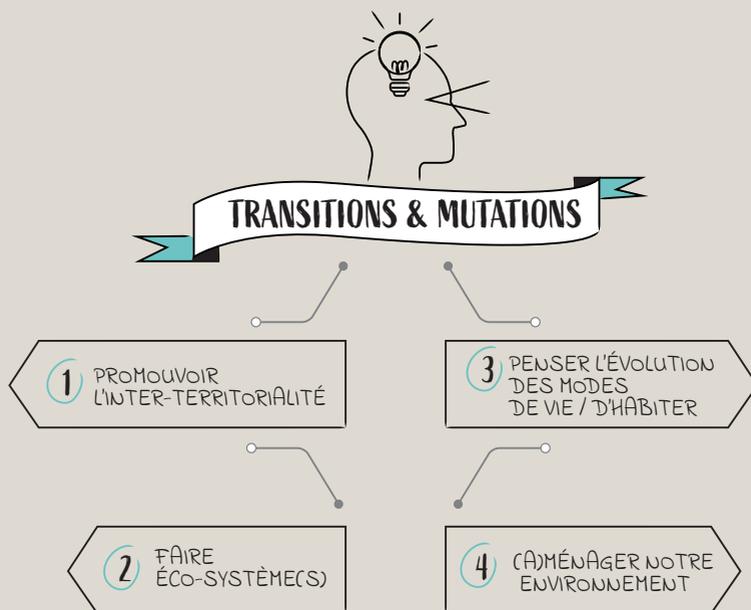
## TRANSITIONS ET MUTATIONS

Les sujets d'études sont en partie dans la continuité du programme 2021-2023 dont le fil rouge « Transitions & mutations » reste dans une actualité importante.

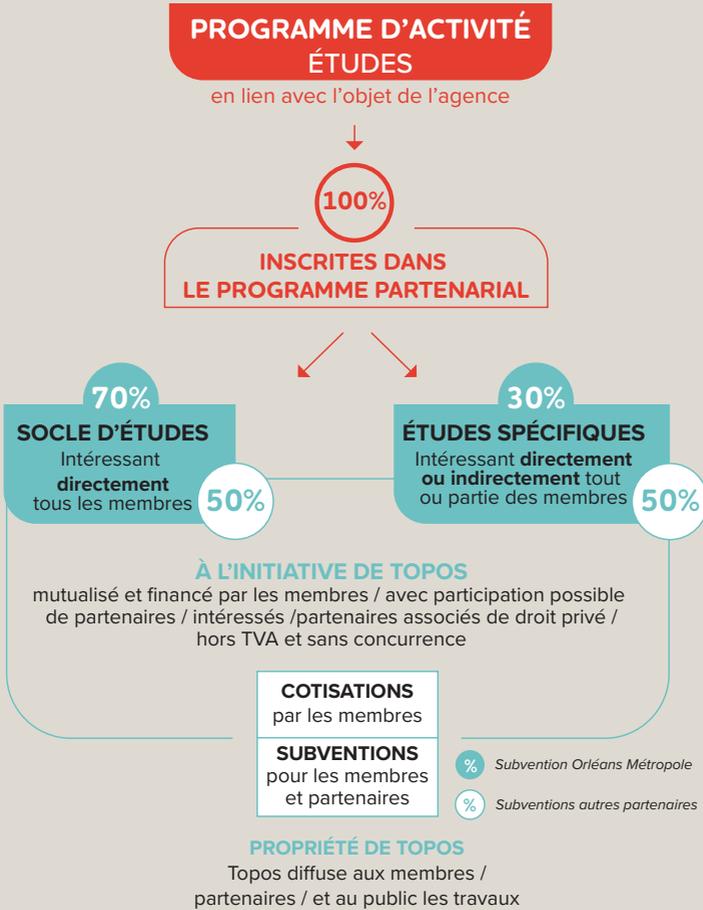
Les sujets d'études émergent d'enjeux d'actualité, s'appuient sur des objectifs réglementaires assignés aux collectivités, s'inscrivent dans des calendriers de production de schémas thématiques des membres ou d'études structurantes.

Les études menées par l'agence reposent également sur des conditions de réussite et des objectifs fixés pour la vie de l'agence (p. 16-17 du programme partenarial cadre 2024-2026).

UN PROGRAMME MAINTENU SELON QUATRE AXES

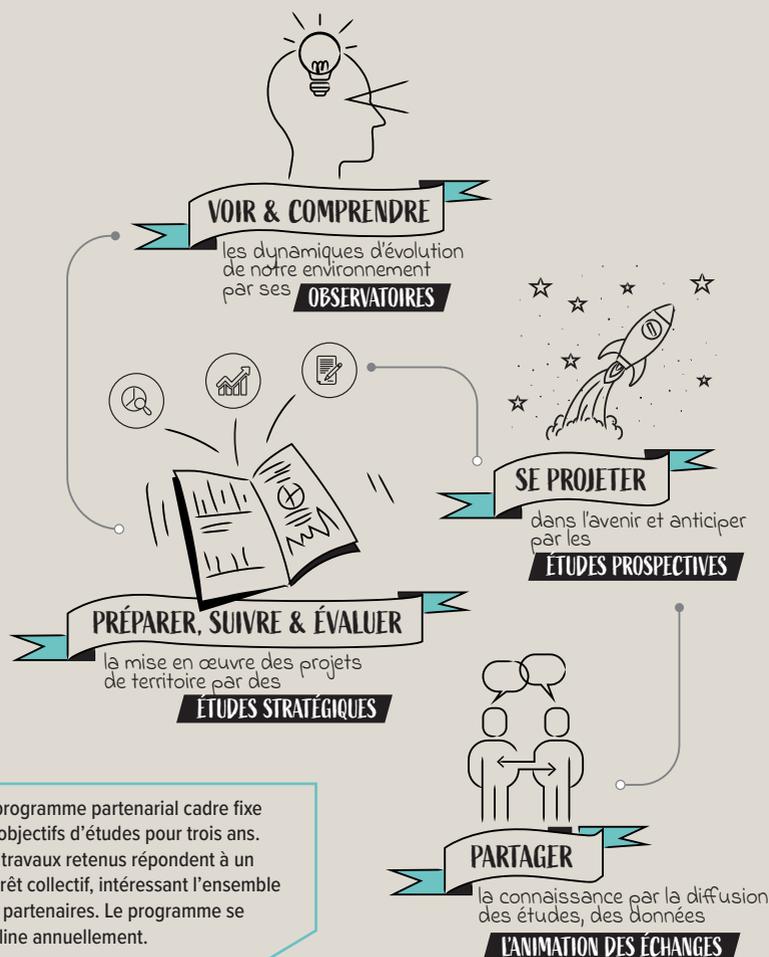


# LE FONCTIONNEMENT DE TOPOS



# TOPOS - AGENCE D'URBANISME DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Topos est une association réunissant divers acteurs des territoires de l'Orléanais, élus du territoire et partenaires institutionnels. Elle exerce une mission d'intérêt général au bénéfice de ses membres.



Le programme partenarial cadre fixe les objectifs d'études pour trois ans. Les travaux retenus répondent à un intérêt collectif, intéressant l'ensemble des partenaires. Le programme se décline annuellement.



# axe 1.

## PROMOUVOIR L'INTER TERRITORIALITÉ

Les territoires de l'Orléanais forment un territoire cohérent pour l'analyse des dynamiques en termes de mobilité, habitat, activités économiques, ... Reconnues notamment comme bassin de mobilité par la région Centre-Val de Loire, ces collectivités, toutes membres de l'agence ont émis le besoin de mieux se connaître en tant que collectif et de mieux identifier leurs interactions.

Les besoins exprimés par les membres portent majoritairement sur l'identification des interdépendances, les facteurs de richesses collectives et réciproques, et la construction d'un récit territorial sur une identité commune.



ÉTUDE(S)

## SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM)

### Penser ensemble l'aménagement du territoire pour désenclaver

Le SerM doit être une offre multimodale de services de transports collectifs publics qui s'appuie prioritairement sur un renforcement de la desserte de niveau régionale. Les déplacements à l'échelle de l'aire d'attraction d'Orléans et au-delà de son rôle de capitale régionale la reliant aux villes et agglomérations de la région, demeurent fortement dépendants de l'usage de la voiture. Dans le cadre de la mise en œuvre du SerM, les acteurs du territoire aspirent à une approche équilibrée, visant à élaborer une stratégie commune pour l'aménagement territorial et la promotion des offres de mobilité durables.

#### ENJEUX

Le SerM vise à désenclaver les territoires et à proposer une alternative à l'usage de la voiture. Il s'appuie sur le développement d'un réseau attractif pour les déplacements pendulaires et sur des solutions de rabattement vers les pôles d'échanges multimodaux (PEM). À moyen terme, la densification autour des accès au SerM permettra de renforcer l'usage des transports collectifs et de répondre aux enjeux de transition écologique, de cohésion territoriale et d'équité d'accès aux services.

#### OBJECTIFS

L'agence co-pilote avec Orléans Métropole le groupe technique « Aménagement et urbanisme ». L'objectif est de définir l'aménagement urbain autour des pôles d'échanges multimodaux pour favoriser le développement des mobilités durables. Des PEM seront identifiés selon les enjeux du territoire et leur typologie pour proposer des principes d'organisation urbaine prenant en compte la proximité et l'intensité.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Suivi du projet, participation aux groupes de travail, livraison du *vadémécum*, lancement des études pour les 11 démonstrateurs.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Livraison des études sur 4 à 6/12 PEM démonstrateurs et livraison d'une version intermédiaire du *vadémécum*.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole et Conseil régional comme partenaire privilégié.
- État, ville Orléans, Conseil départemental du Loiret, ensemble des EPCI du bassin de mobilité.
- CC de la Plaine du nord du Loiret, CC du Pithiverais, CC Giennoises, Agglomération Montargoise et Rives du Loing, CC Cœur de Sologne, CC Beauce Val de Loire, CC Cœur de Beauce, CC Canaux et Forêts en Gâtinais.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- L'ensemble des groupes techniques relatif au SerM
- Les études de cadrans, les études du bassin de mobilité, l'étude TCSP d'Orléans Métropole
- L'observatoire de la mobilité



ÉTUDE(S)

## PROTRAIT DU BASSIN DE MOBILITÉ

### Identifier les interactions et besoin de mobilité communs

Le bassin de mobilité est un concept introduit par la loi Lom. Il vise à coordonner les actions des acteurs à l'échelle d'un bassin de vie. Il s'agit d'un périmètre défini par le Conseil régional, en concertation avec les acteurs locaux, qui tient compte des besoins et des pratiques des usagers, des enjeux de cohérence et de complémentarité entre les modes de transport. C'est un outil de gouvernance interterritoriale devant favoriser le développement des alternatives à la voiture individuelle, l'accessibilité des services publics et des activités économiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre la fracture territoriale.

#### ENJEUX

Pour élaborer une politique de mobilité cohérente à l'échelle du bassin de mobilité, l'ensemble des acteurs doivent s'entendre sur un contrat opérationnel de mobilité. Pour définir des objectifs partagés en matière de mobilité au travers de ce contrat, Topos propose de constituer un socle de connaissance commun. C'est une opportunité pour rendre compte, à l'échelle de ce nouveau périmètre, des besoins, des actions et des perspectives de chacun des acteurs.

#### OBJECTIFS

La première analyse, consacrée au portrait du bassin de mobilité, s'engage à fournir une analyse préliminaire de l'organisation territoriale et des différentes politiques de mobilité envisagées. La deuxième partie des études s'attelle à l'analyse des enjeux communs et interterritoriaux relatifs aux offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle. Ces études préfigurent des orientations opérationnelles qui transcendent les limites administratives, jetant ainsi les bases d'une approche intégrée de la mobilité durable.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

##### • 1<sup>er</sup> semestre 2025

Livraison de l'étude « État des lieux du bassin de mobilité des territoires de l'Orléanais ».

##### • 2<sup>nd</sup> semestre 2025

Livraison des études « Modes actifs : réseau armature » et « TC, coopération et coordination (TC & COO) ».

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- L'ensemble des EPCI du bassin de mobilité
- Conseil régional
- Conseil départemental

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Conférence des territoires de l'Orléanais
- Projet de services express régionaux métropolitains
- Schéma des mobilités du Conseil départemental du Loiret



ÉTUDE(S)

## ACCOMPAGNER L'ÉTUDE TCSP D'ORLÉANS MÉTROPOLE

### Périurbain et proximités au quotidien

Orléans Métropole compte deux lignes de tramway : la A (depuis 2000) et la B (depuis 2012). Au-delà de la transition écologique en cours, la ligne A est confrontée à des défis liés à l'âge et à la capacité de ses rames pour répondre à la demande croissante. Depuis 2014, diverses études ont été menées pour envisager un nouveau système de transport en commun dédié. L'objectif est de passer d'une approche fragmentée à une vision d'ensemble, favorisant un réseau intégré et cohérent. La première phase de l'étude consiste à actualiser les résultats des études précédentes et à comprendre les besoins et les dynamiques de mobilité du territoire. La seconde phase consiste à construire une stratégie globale de mobilité à court, moyen et long terme.

### ENJEUX

La mobilité transcende les limites administratives. Le positionnement de l'agence ainsi que son périmètre, correspondant au bassin de mobilité des territoires de l'Orléanais, la place comme un partenaire privilégié de cette étude en apportant une vision territoriale transversale. L'agence d'urbanisme apporte son expertise en matière de mobilité et d'urbanisme à tous les partenaires du bassin de mobilité et, plus particulièrement, à la conférence des territoires de l'Orléanais.

### OBJECTIFS

L'étude TCSP propose une vision stratégique et prospective du réseau de transport en commun structurant de la métropole. L'agence, au travers de son implication dans les études Serm et de cadrans, apporte une lecture transversale des enjeux de perspectives urbaines essentielle à la définition des besoins futurs.

Par son expertise et son observatoire, l'agence d'urbanisme accompagne Orléans Métropole et son prestataire dans le cadre de la phase de diagnostic et de définition d'une stratégie mobilité.

Topos fourni des données alimentant le diagnostic ainsi que des études.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **Année 2025**  
Apport d'expertise au fil de l'eau pour la définition des axes stratégiques.  
Participation aux instances de l'étude : Cotech, Copil.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, le Codev
- Le prestataire

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- PDU et Scot
- Études du portrait du bassin de mobilité, études de cadrans



ÉTUDE(S)

## ÉVALUATION DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

### Évaluer pour aller vers un plan de mobilité

Le plan de déplacements urbains est un document de planification de la politique en faveur des mobilités durables. Il doit avoir comme objectif principal la diminution de l'usage de la voiture. Il comprend des mesures pour promouvoir les transports en commun, les modes actifs, la gestion de la circulation et des stationnements. La planification des actions est sur 10 années. Le PDU d'Orléans Métropole a été adopté en 2019. La collectivité souhaite évaluer le document en prévision du plan de mobilité à venir.

#### ENJEUX

Le T0 est le point de départ de l'évaluation, essentiel pour mesurer l'efficacité du plan de déplacements urbain. En collectant des données initiales sur des indicateurs clés, l'agence établit une base solide pour suivre la progression des réalisations prévues au PDU ainsi que de leurs effets. Le T0 fournit également un point de comparaison essentiel et permet de mesurer les effets des politiques publiques dans le temps.

#### OBJECTIFS

Dans la construction du T0 du PDU d'Orléans Métropole, l'agence est en charge de la collecte et du traitement des données socio-démographiques de l'Insee.

L'agence accompagne Orléans Métropole durant l'évaluation de son plan de déplacement urbain préfigurant ainsi les travaux à venir pour le plan de mobilité.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1<sup>er</sup> semestre 2025  
Transmission des données et suivi de l'évaluation du PDU.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, le Codev
- Les prestataires « fournisseurs » de données

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- PDU
- Scot



## Pour un porté à connaissance mobilité

Topos mutualise les données clés et indicateurs de ses membres. Il constitue un socle commun et facilite le partage des connaissances. Ces données font l'objet d'analyses ponctuelles (sur les mobilités domicile-travail, les accidents, les temps, les immatriculations...) et alimentent des outils (Ville des proximités, Territoires des proximités, Perméabilité urbaine aux modes actifs). Après une phase de définition des indicateurs à l'échelle des territoires de l'Orléanais, les partenaires peuvent visualiser toutes ces informations en ligne par un tableau de bord.

### ENJEUX

Les éléments collectés et compilés à cette échelle servent le dialogue interterritorial en facilitant l'émergence d'une vision commune du bassin de mobilité des territoires de l'Orléanais et des spécificités de chacune de ses composantes.

À partir de différentes sources de données, Topos mobilise son expertise pour développer des analyses, sur des sujets spécifiques, collégalement déterminés entre les autorités organisatrices de la mobilité.

### OBJECTIFS

Ces chiffres clés sont des données d'entrées pour les communautés de communes des territoires de l'Orléanais et plus particulièrement pour les autorités organisatrices de la mobilité.

Ces données sont mises à jour pour alimenter les indicateurs du plan de déplacements urbains (PDU) ainsi que la publication annuelle des chiffres clés de la mobilité d'Orléans Métropole. Elles seront intégrées au tableau de bord de Topos pour l'ensemble des EPCI du bassin de mobilité.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Mise à jour du tableau de bord avec les données disponibles.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Co-réalisation de la publication des chiffres clés de la mobilité avec Orléans Métropole.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Les partenaires « fournisseurs » de données.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Scot
- PDU



ÉTUDE(S)

## BILAN DU SCOT FORÊT D'ORLÉANS-LOIRE-SOLOGNE

### Mesure des effets produits à six ans

Le Scot Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, approuvé en 2020, définit le cadre du développement et de l'aménagement du périmètre Scot (CC de la Forêt, CC des Loges et CC du Val de Sully) à horizon 2040.

Le code de l'urbanisme prévoit une évaluation du Scot au plus tard six ans après son approbation. Topos accompagne le PETR dans la réalisation de ce bilan grâce à l'analyse d'indicateurs de suivi et des actions mises en œuvre. À l'issue du bilan, le comité syndical délibérera sur son maintien ou sur sa révision.

### ENJEUX

- Suivre les effets du Scot pour vérifier que les efforts engagés portent leurs fruits.
- Vérifier que la direction empruntée par le territoire mène bien aux objectifs poursuivis.
- Consolider les diagnostics afin de disposer des données nécessaires à une future révision.
- Évaluer la compatibilité du Scot avec le Sraddet, dans l'état d'avancement du document à la date de début du bilan du Scot, et les évolutions liées à la loi Climat et résilience.

### OBJECTIFS

- Mesurer le niveau d'atteinte de chacune des grandes orientations définies par le Scot de 2020 :
  - va-t-on dans la bonne direction par rapport aux orientations du Scot ?
  - les évolutions constatées sur le territoire résultent-elles de la mise en œuvre du Scot ?
- Tirer des grands enseignements (ce qui a fonctionné, ce qui reste à améliorer) pour, le cas échéant, accompagner une évolution des politiques publiques.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Collecte et analyse des indicateurs et bilan des actions.  
Atelier « Bilan des actions ».  
Atelier-débat sur les premiers enseignements du bilan.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Rédaction du bilan.  
Finalisation du livrable.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
- Communauté de communes de la Forêt
- Communauté de communes des Loges
- Communauté de communes du Val de Sully
- DDT, région Centre-Val de Loire

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Trajectoire Zan 2050
- Modification du Sraddet
- Élaboration et modification des PLUi des EPCI et communes du territoire



ANIMATION

## ANIMER LA CONFÉRENCE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

### Consolider le dialogue interterritorial pour répondre à des enjeux communs

La conférence des territoires, initiée en 2022, réunit les présidents des EPCI et des PETR du bassin de vie orléanais. Elle constitue un espace stratégique de dialogue autour des enjeux communs, en particulier ceux liés à la mobilité. L'agence Topos en assure le secrétariat et ponctuellement le pilotage technique, avec l'ambition de structurer une culture de la coopération interterritoriale dans une logique de vision partagée, à l'échelle de l'aire métropolitaine.

#### ENJEUX

L'aire d'attractivité orléanaise est un bassin de vie cohérent, où urbain et rural s'interpénètrent. Les territoires de l'Orléanais forment également le bassin de mobilité en référence à la loi d'orientation des mobilités (Lom). Dans ce contexte, renforcer les logiques de coopération politique est essentiel pour faire émerger des réponses adaptées aux transitions territoriales. La conférence permet d'initier des synergies durables entre élus et d'ancrer les politiques publiques dans une lecture élargie du territoire vécu.

#### OBJECTIFS

- Structurer un dialogue régulier entre les présidents des EPCI et PETR de l'Orléanais.
- Consolider une vision commune des enjeux territoriaux, notamment en matière de mobilité et de transition écologique.
- Appuyer les échanges techniques par un accompagnement de l'agence.
- Valoriser les actions engagées à l'échelle interterritoriale et mutualiser les bonnes pratiques.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1<sup>er</sup> semestre 2025  
Appui à la préparation du Copil Serm.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Présidents et directions des EPCI et PETR du bassin orléanais : Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, CC des Loges, CC Beauce Loirétaine, CC Terres du Val de Loire, CC des Portes de Sologne, CC du Val de Sully.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Études Serm.
- Études sur le bassin de mobilité.

## Tableau récapitulatif - AXE 1

Service express régional métropolitain (Serm)	
Portrait du bassin de mobilité	
Accompagner l'étude TCSP d'Orléans Métropole	
Évaluation du plan de déplacements urbains	
Les chiffres clés de la mobilité	
Bilan des Scot Forêt d'Orléans-Loire-Sologne	
Animer la conférence des territoires de l'Orléanais	



ANIMATION



ÉTUDE(S)



OBSERVATOIRE

étude(s)  
socle(s)étude(s)  
spécifique(s)

# 2. axe

FAIRE ÉCO-SYSTÈME(S)

Les entreprises subissent les évolutions récentes de l'augmentation du coût des matières premières, de la tension sur le marché de l'emploi. Elles s'impliquent dans la résilience écologique. De nouvelles technologies s'invitent telles que l'IA, le télétravail transforme les relations et les espaces de travail. Le tissu économique évolue. La connaissance de ce tissu local est à améliorer pour mieux accompagner de nouvelles stratégies de développement économique.

Topos propose d'engager de nouvelles formes d'études pour accompagner cette réflexion : note de conjoncture, analyse de filière, représentation de systèmes économiques par des « Toiles © », développement de nouveaux observatoires.



ÉTUDE(S)

## L'ÉCONOMIE DANS L'AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE

### Produire une analyse systémique de la filière agricole et agroalimentaire

La Toile® est un outil d'identification, de suivi et de valorisation d'un écosystème économique. Intégré au programme d'actions « Territoires d'industrie », ce travail analysera la filière agricole et agroalimentaire sur l'ensemble du bassin d'emplois orléanais. Cette démarche vise à mettre en évidence les relations inter-entreprises, les apports externes au territoire en matières de ressources, les marchés vers lesquels s'orientent les productions. Elle permet l'identification de potentiels ou de fragilités pouvant orienter le développement de la filière.

#### ENJEUX

- La construction de la Toile® doit permettre l'identification et l'animation d'un réseau d'acteurs autour de la filière agricole et agroalimentaire.
- Pour la filière, l'enjeu est de se définir comme un écosystème et, par le biais de la Toile®, de disposer d'un outil d'orientation stratégique, de développement partenarial et de valorisation du territoire.

#### OBJECTIFS

- Diagnostiquer, à l'échelle des territoires de l'Orléanais, un état de fonctionnement des relations entre acteurs de la filière agri/agro.
- Animer le réseau d'acteurs faisant l'objet de la toile pour permettre le développement de synergies et l'émergence de nouveaux projets.
- Anticiper les évolutions et simuler d'éventuelles ruptures pour aider à la mise en œuvre de politiques publiques et l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **Année 2025**  
Prise de contact avec des partenaires de premier rang et constitution d'un groupe de travail. Consolider et étoffer l'ébauche de Toile® déjà construite. Diffusion et appropriation de la Toile®.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Agence d'urbanisme Flandre Dunkerque, Chambre d'agriculture 45, l'Ademe, grands acteurs de la filière agricole et agroalimentaire.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des parcs d'activités économiques (PAE)
- Études de cadrans
- Prospective logistique
- Attractivité d'Orléans Métropole
- Portrait économique des territoires de l'Orléanais



ÉTUDE(S)

## LA LOGISTIQUE DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

### Préparer l'avenir d'un secteur-clé de l'économie locale

Fonction essentielle au développement économique, la logistique est un secteur en mutation, mis au défi de la transition écologique et de l'évolution des modes de consommation. Place forte de la logistique à l'échelle nationale, les territoires de l'Orléanais doivent suivre ces évolutions afin de pérenniser l'activité économique du secteur et répondre aux besoins futurs des populations et des entreprises du territoire. Topos a l'ambition d'amener les acteurs élus, techniciens et professionnels de la logistique à se saisir collectivement du sujet et construire ensemble l'avenir.

#### ENJEUX

Travailler sur l'avenir de la logistique dans les territoires de l'Orléanais revient, en premier lieu, à poser les bases des enjeux du secteur à l'échelle locale. La compréhension de ce système économique permet la conduite d'une réflexion sur les mutations à venir qui transformeront le secteur. En se projetant sur les futurs potentiels, les élus et acteurs économiques locaux disposeront des clés pour réfléchir collectivement et définir une stratégie pour l'évolution de la logistique sur le territoire.

#### OBJECTIFS

Topos a pour objectif d'accompagner les élus et acteurs locaux du secteur de logistique dans leurs réflexions sur l'avenir de cette activité majeure des territoires de l'Orléanais. L'agence les invitera à travailler tous ensemble lors d'un évènement organisé sur le sujet en septembre 2025 en partenariat avec Orléans Métropole. Cet évènement sera accompagné par la publication de deux documents d'étude : un diagnostic local de l'activité logistique et un cahier narratif sur l'avenir du territoire impactés par les choix stratégiques liés à ce secteur.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

##### • Année 2025

Organisation avec Orléans Métropole d'un évènement mobilisant les acteurs du secteur afin de réfléchir à l'avenir de la logistique dans les territoires de l'Orléanais.  
Deux publications pour accompagner cet évènement : un diagnostic de la filière locale et un cahier de prospective narrative.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Direction régionale Insee Centre Val-de-Loire, laboratoire SPLOTT (université Gustave Eiffel), DEV'UP...

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des parcs d'activités économiques (PAE)
- Études de cadrans
- Toile agricole agroalimentaire
- Horizons métropolitains en transition
- Portrait économique de territoire



OBSERVATOIRE

## ATLAS DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (PAE)

### Un outil performant utile au développement économique des territoires

L'atlas des PAE des territoires de l'Orléanais est un outil construit pour et avec les EPCI partenaires de l'agence leur permettant d'avoir une vision exhaustive de l'activité économique à l'intérieur de leurs parcs d'activités. Il apporte une connaissance essentielle à l'élaboration de stratégies foncières économiques, comme celle actuellement élaborée sur Orléans Métropole avec l'appui de Topos. Jusqu'à présent restreintes aux territoires financeurs de l'agence, les analyses seront étendues en 2025 à l'intégralité des territoires de l'Orléanais. Une réflexion sera menée collectivement afin de mettre en œuvre des procédures de collecte régulière des données permettant une pérennisation de cet observatoire.

### ENJEUX

La connaissance et la maîtrise du foncier à l'intérieur des zones d'activités économiques sont essentielles aux territoires pour la mise en œuvre de stratégies répondant aux grands enjeux nationaux de transition écologique, de développement économique et de réindustrialisation. Encore partielle sur certains EPCI, une nouvelle collecte d'informations sera menée au cours de l'année 2025 afin de présenter des données harmonisées et actualisées sur l'ensemble des territoires de l'Orléanais.

### OBJECTIFS

- Étendre la couverture de l'observatoire à l'ensemble des territoires de l'Orléanais.
- Développer l'outil en fonction des besoins exprimés par les territoires via l'intégration de nouvelles fonctionnalités et de nouvelles données et adapter en conséquence l'outil back-office.
- Proposer à partir de l'observatoire des analyses complémentaires venant alimenter les réflexions stratégiques des territoires.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Collecte des données sur les CC des Loges, de la Forêt et de Val de Sully.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Harmonisation des données de l'observatoire sur l'ensemble des territoires de l'Orléanais. Actualisation du *Nota bene*. Appui à la réalisation d'un observatoire du foncier économique d'Orléans Métropole.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI des territoires de l'Orléanais, PÉTR, DEV'UP, DDT, Dreal, Département du Loiret, chambres consulaires, Insee.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire du foncier
- Études de cadrans
- Prospective logistique
- Attractivité d'Orléans Métropole
- Portrait économique des territoires de l'Orléanais



OBSERVATOIRE

## HORIZONS MÉTROPOLITAINS EN TRANSITION

### Accompagner le développement de l'attractivité métropolitaine

En avril 2020, Topos a publié *Horizons Métropolitains*, document présentant des séries d'indicateurs ayant comme objectif de suivre les effets de la mise en œuvre du projet de territoire d'Orléans Métropole. Depuis, la collectivité a complété son projet de territoire d'une composante majeure la transition écologique et définit actuellement une nouvelle stratégie de développement économique et d'innovation. Dans ce cadre, l'agence propose l'édition d'un nouveau document où seront mis en avant les indicateurs marquant le suivi de la transition et les principaux facteurs d'attractivité du territoire.

#### ENJEUX

La production d'un nouveau document offrant une lecture des chiffres-clés et une connaissance globale des éléments constituant l'attractivité d'Orléans Métropole, tout en orientant l'analyse vers les enjeux de la transition.

L'accompagnement d'une démarche lancée par la Métropole visant à élaborer une stratégie de développement économique et d'innovation.

#### OBJECTIFS

Mettre à jour des indicateurs du document publié en 2020, et intégrer, en concertation avec les services d'Orléans Métropole, de nouveaux indicateurs de transition et d'attractivité.

Exploiter les données et indicateurs intégrés à la publication pour proposer des documents et des outils de promotion du territoire.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Finalisation de la maquette du nouveau document.  
Recueil des données et construction des indicateurs.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Mise en forme des données et publication du document pour fin 2025.  
Proposition de documents de synthèse à des fins de promotion de l'attractivité territoriale.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole et les communes qui la composent.
- Intervenants extérieurs en appui à la définition d'un projet et d'une stratégie d'attractivité de la Métropole.
- Partenaires « fournisseurs » de données...

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des parcs d'activités économiques (PAE)
- Études de cadrans
- Portrait économique de territoire
- Toile® agricole agroalimentaire
- Observatoires thématiques de Topos



OBSERVATOIRE

## PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

### Mesurer la performance du tissu économique local

Comment se structure l'économie de mon territoire ? Quelles en sont les filières stratégiques ? Comment évolue la conjoncture économique locale ?

Toutes ces questions sont posées aux techniciens et aux élus des territoires lors de l'élaboration de politiques et de stratégies de développement local. Pour aider les décideurs locaux à être pertinents dans leurs réponses aux problématiques du monde économique, Topos propose la mise en œuvre d'un observatoire de l'environnement socio-économique des territoires de l'Orléanais.

#### ENJEUX

- Informer régulièrement les décideurs locaux de la santé économique du territoire.
- Connaître les évolutions des différents secteurs qui structurent l'économie locale et mettre en lumière les filières d'avenir.
- Comprendre les phénomènes qui dictent les variations d'emploi et d'activité sur le territoire d'Orléans Métropole et favoriser la prise de décision des élus locaux en matière de développement économique et de soutien aux entreprises.
- Disposer d'une vision élargie de la structure économique du territoire et avoir connaissance des secteurs porteurs de l'économie locale.

#### OBJECTIFS

- Être en lien avec la définition d'une stratégie économique métropolitaine en cours sur 2024.
- Définir une méthodologie d'étude de la conjoncture locale.
- Analyser les principaux éléments de conjoncture économique observés à l'échelle de la métropole et positionnés par rapport à un contexte plus large (national et/ou régional).
- Construire un document analysant la structure de l'économie à l'échelle de l'orléanais et mettre en lumière les filières économiques structurantes et d'avenir.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

• **Année 2025**  
Définition de la notion de portraits économiques des territoires.  
Composition d'un groupe de travail et collecte de données.  
Livrable prévu pour le premier semestre de 2026.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole et les communes qui la composent.
- Acteurs locaux du monde économique, chambres consulaires, groupements d'employeurs, Banque de France.
- Partenaires « fournisseurs » de données.
- EPCI des territoires de l'Orléanais.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Études filières (agri/agroalimentaire, économie circulaire, ENR...)
- Prospective logistique

# 2.

## Tableau récapitulatif - AXE 2

L'économie dans l'agriculture / agroalimentaire	
La logistique dans les territoires de l'Orléanais	
Atlas des les parcs d'activités économiques (PAE)	
Horizons métropolitains en transition	
Portrait économique des territoires de l'Orléanais	



ANIMATION



ÉTUDE(S)



OBSERVATOIRE

étude(s)  
socle(s)

étude(s)  
spécifique(s)

# axe 3.

Les territoires de l'Orléanais sont des territoires attractifs, concentrant une pression démographique qui entraîne une urbanisation croissante. Le changement climatique oblige à observer et anticiper ses effets sur l'accueil des populations et sur les évolutions de leurs modes de vie et d'habiter. Les modèles urbains doivent être évolutifs pour être en capacité de s'adapter à des modes de vie plus durables dans des contextes plus heurtés et mouvants.

Pour la définition et la mise en œuvre des politiques d'aménagement, Topos propose d'accompagner les partenaires à la compréhension des évolutions, des comportements et des besoins humains face aux transitions. Elle abordera les préférences résidentielles, les choix de mobilité, ...



## OBSERVATOIRE

## OBSERVATOIRE HABITAT-FONCIER

### Densification, consommation, renouvellement : observer pour anticiper !

Le suivi et la limitation de la consommation d'espaces rendent l'observation foncière indispensable. Elle répond aux enjeux de maîtrise des coûts du foncier dans un contexte de tension et de limitation de l'étalement urbain. Pour définir le potentiel foncier et la stratégie foncière, il est crucial d'objectiver les dynamiques des marchés fonciers et immobiliers, la vacance des logements, ainsi que la consommation foncière et d'espaces.

#### ENJEUX

La loi Climat et résilience oblige les EPCI compétents en matière de logements à créer un observatoire de l'Habitat et du foncier. Cela concerne Orléans Métropole et la région Centre-Val de Loire (via son PLUiHD). Pour les autres communes ou EPCI, cette compétence peut s'exercer volontairement en prenant attache d'un EPCI compétent au travers d'une convention. L'objectif est de mieux connaître et observer le foncier disponible ou en reconversion, la conjoncture des marchés fonciers et immobiliers, et les éléments contribuant à la sobriété foncière. Cet observatoire doit être mis en place dans les trois ans suivant l'exécution du PLH.

#### OBJECTIFS

L'observatoire, bien que rattaché au PLH, couvre des domaines plus vastes. Son objectif est de croiser différents champs d'analyse pour :

- connaître les besoins en foncier ;
- anticiper les acquisitions et identifier les secteurs de marchés en tension ;
- optimiser les constructions en repérant les potentiels de densification et de renouvellement urbain ;
- déterminer les secteurs d'enjeux futurs.

L'observatoire Habitat-foncier doit permettre de comprendre les enjeux et dynamiques en analysant les données disponibles à un instant T et en définissant les orientations futures.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Production de tableaux d'indicateurs.  
*Nota bene* sur la méthode.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Bailleurs, promoteurs, aménageurs.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Occupation du sol / Tâche urbaine / Potentiel densification / Zan / Études de cadrans / Atlas des PAE / TVB / OLL / Observatoire des copropriétés.



OUTIL

## MOBILITÉS ACTIVES : ANALYSE DES ENJEUX LOCAUX

### Périurbain et proximités au quotidien

La transition écologique vise à limiter la consommation énergétique; les mobilités se présentant comme l'un des premiers secteurs concernés. Favoriser la proximité émerge comme une solution prometteuse. En rapprochant les populations des équipements essentiels, ce dispositif lutte contre les phénomènes de ségrégation sociospatiale. Il encourage un mode de vie ancré localement, propice à la santé et à la résilience en cas de difficultés de déplacement. En effet, en réduisant les distances à parcourir pour accéder aux services et aux lieux de vie, il diminue la dépendance aux transports polluants. C'est dans ce cadre que l'agence a créé deux outils définissant mieux la proximité et l'accessibilité de la trame urbaine.

#### ENJEUX

L'enjeu principal est de faciliter l'acculturation des partenaires de Topos à *Territoires des proximités* et *Puma*. Ce sont des outils d'analyse et de compréhension des enjeux directement liés aux modes actifs et aux enjeux de proximité. C'est un premier niveau de diagnostic indispensable pour tous les documents de planification urbaine.

Leur souplesse méthodologique facilite la transposition à d'autres thématiques, comme l'accès aux équipements, aux services publics en fonction des besoins spécifiques des territoires.

#### OBJECTIFS

Après la storymap sur l'outil *Ville des proximités*, l'agence prévoit de produire un outil de visualisation des résultats des outils *Territoires des proximités* et *Puma* (Perméabilité urbaine aux modes actifs).

Cet outil doit révéler pour l'ensemble des partenaires de l'agence leur territoire intense accessible à pied ou à vélo.

L'objectif est aussi de mettre ces outils à disposition de nos partenaires afin de les accompagner dans leur diagnostic mobilité.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- 2<sup>nd</sup>e semestre 2025  
Outil cartographique web.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, Conseil régional, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Territoires des proximités
- Puma



## OBSERVATOIRE

## ACCOMPAGNEMENT À L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE HABITAT

### Observatoire du programme local de l'habitat (PLH) d'Orléans Métropole

Le 4<sup>e</sup> PLH d'Orléans Métropole a été voté en avril 2023. Le plan local pour l'habitat est la pierre angulaire d'une politique d'habitat qui est menée pendant six années au niveau intercommunal. Il devra s'adapter aux évolutions législatives, et intégrer le cas échéant des éléments nouveaux concernant le territoire (évolutions démographiques, sociales, économiques). Pour accompagner son déploiement et sa mise en œuvre, Topos accompagnera Orléans Métropole dans la sélection des indicateurs pertinents et l'analyse de ces données.

#### ENJEUX

L'observation mise en œuvre doit alimenter efficacement les bilans de l'EPCI, à mi-parcours et à six ans (article L.302-3 du CCH). L'EPCI délibère chaque année sur l'état de réalisation du PLH et ses adaptations éventuelles. Depuis l'approbation du PLH, des changements démographiques, économiques ou sociaux peuvent influencer l'évolution du territoire. Les évolutions réglementaires, comme le passage en zone tendue, impactent également le PLH. Un dispositif d'observation et d'évaluation permet de mesurer les écarts et de produire des analyses pour anticiper les évolutions du territoire.

#### OBJECTIFS

L'orientation n°4 du PLH d'Orléans Métropole met en avant la volonté « d'observer pour agir ». Lors du précédent PLH, Orléans Métropole a renforcé la création de l'observatoire du PLH par Topos, avec des fiches communales détaillées. Pour poursuivre cette dynamique, il est nécessaire d'organiser la mise en cohérence des différentes données issues des observatoires sur le territoire. Les travaux d'évaluation du PLH doivent mesurer les réalisations, les résultats et les impacts de la politique de l'habitat.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Travail de sélection et d'organisation des indicateurs. Choix des livrables ou supports adaptés.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Production des livrables.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, CC des Terres du Val de Loire, État.
- Adil, Maison de l'habitat, USH, bailleurs sociaux, promoteurs, etc.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire Habitat-foncier
- Ville des proximités
- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire du logement social (Maison de l'habitat)



OBSERVATOIRE

FICHES HABITER

## Le rendez-vous annuel de l'observatoire de l'habitat

L'observatoire de l'habitat de Topos est composé de thématiques spécifiques : logement étudiant et copropriétés. Il rassemble par ailleurs de nombreuses données sur la population, les ménages et le logement. Une sélection de ces données est restituée dans les *fiches Habiter*. Actualisée et enrichie chaque année, cette publication constitue un socle de connaissances commun aux 126 communes et 7 EPCI des territoires de l'Orléanais.

### ENJEUX

Les *fiches Habiter* constituent une ressource pour fournir un premier niveau de connaissance sur l'habitat, la population et les ménages. Ces données sont nécessaires pour mettre en perspective la réalité observée localement dans un contexte complexe. Ainsi, au-delà des besoins des différents ménages, émerge une dynamique complexe de production de logements avec une augmentation des coûts de construction et des taux d'emprunts.

### OBJECTIFS

Les *fiches Habiter* sont disponibles en ligne et intégrées à l'outil de recherche de portraits de territoire sur le site Topos. La mise à jour des données et leur traitement nécessitent une veille et une analyse pour fournir une interprétation experte. Les données sur la population et les ménages sont également présentées via un tableau de bord sur le portail cartographique de Topos.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Publication des *fiches Habiter 2025* et mise à jour du tableau de bord démographie.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Étude opportunité d'enrichir et/ou distinguer les indicateurs d'analyse des populations.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire des copropriétés
- Observatoire du logement social (Maison de l'habitat)



## ÉTUDE(S)

## FRAGILITÉS DES OCCUPANTS DU PARC SOCIAL

## Contribution au renouvellement de la convention intercommunale d'attribution (CIA)

L'étude sur la fragilité des quartiers vise à repérer les quartiers hors QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) dont les facteurs de fragilité se démarquent, dans le parc social comme dans le parc privé. L'objectif est d'attribuer des logements aux ménages du 1<sup>er</sup> quartile sans risque d'aggravation des fragilités du quartier.

## ) ENJEUX

Pour accompagner la mise en œuvre de la conférence intercommunale du logement, un diagnostic de l'occupation du parc social a été réalisé en 2016. Topos a repris et complété la méthode en 2019 pour intégrer les fragilités du parc privé. Dans la perspective d'une nouvelle convention, l'analyse des fragilités des occupants du parc social est mise à jour pour tenir compte de l'existant et favoriser des attributions de logements qui permettent une plus grande mixité et un meilleur équilibre entre les différents quartiers.

## ) OBJECTIFS

L'étude sur la fragilité vise à repérer les quartiers dont les facteurs de fragilité se démarquent, dans le parc social comme dans le parc privé. L'objectif est d'attribuer des logements aux ménages du 1<sup>er</sup> quartile sans risque d'aggravation des fragilités du quartier. Un indice a été créé calculé sur le classement en valeurs relatives par iris et QPV sur la base de la part de familles nombreuses, de familles mono-parentales, de ménages à faibles ressources et de chômeurs/inactifs.

## PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1<sup>er</sup> semestre 2025  
Livraison des analyses pour contribuer à l'écriture de la nouvelle CIA votée en conseil communautaire en juin 2025.

## PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole

## PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire logement social (Maison de l'habitat)
- PLH4



ÉTUDE(S)

## TENSION IMMOBILIÈRE

## Analyser les impacts de la crise pour identifier des solutions

Des taux d'emprunt qui s'envolent, des banques plus frileuses pour accorder des crédits, un secteur de la construction en berne... Le marché de l'immobilier s'est progressivement grippé depuis l'automne 2022. Le nombre de transactions immobilières a chuté depuis son sommet en août 2021 à 1,2 million pour atteindre 780 000 en septembre 2024, selon le bilan 2024 du Conseil supérieur du notariat. La métropole d'Orléans est également touchée par cette crise. Il est nécessaire de connaître ses impacts, identifier les dispositifs pour favoriser des solutions appropriées.

## ) ENJEUX

Depuis août 2023, la métropole d'Orléans (à l'exception de Bou, Chanteau et Marigny-les-Usages) est classée en zone tendue.

Ce classement vise à fluidifier le marché avec des règles adaptées, comme la réduction du délai de préavis. Il sert également de signal d'alerte, entraînant des effets indirects et ouvrant la voie à de nouvelles mesures pour répondre à cette tension. Par exemple, la promotion immobilière a soutenu un changement de zonage pour relancer la production de logements.

## ) OBJECTIFS

Face à la crise immobilière et à la tension sur le territoire, la Métropole mobilise des groupes de travail avec tous les acteurs concernés. Ils se concentrent sur les logements locatifs intermédiaires et analysent les impacts d'un changement de zonage ABC sur la production de logements, le prix du foncier, les loyers, le PLS, le LLI, le conventionnement Anah et le développement du BRS. Topos co-anime ces sessions, apportant recherches documentaires et analyses spécifiques.

## PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Notes d'analyse et contributions aux supports d'animation des groupes de travail.

- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Mise à jour des indicateurs et graphiques fournis pour le suivi des LLI.

## PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Les partenaires « fournisseurs » de données.

## PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire des copropriétés
- Observatoire logement social (Maison de l'habitat)



## ÉTUDE(S) - OBSERVATOIRE

## ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

### Les enjeux du vieillissement

Le vieillissement de la population a de nombreuses implications en termes d'urbanisme, et principalement sur l'habitat et la mobilité. Le cycle d'études sur le vieillissement prévu par Topos prévoit une première approche démographique. Observe-t-on la même part de population vieillissante au sein des territoires de l'Orléanais ? Quelles projections pour les années à venir ? Pour quels enjeux ?

#### ENJEUX

18,6 % de la population des territoires de l'Orléanais est âgée de 65 ans et plus en 2020. En 20 ans cette part a augmenté de 51,3 % alors que dans le même temps la population totale a évolué de 12,2 %. Quelles seront les implications de ce vieillissement de la population sur les besoins en logement et en équipement ? Comment adapter les territoires de l'Orléanais au vieillissement ? Le sujet de la perte d'autonomie connaît des évolutions en matière d'organisation (service public départemental de l'autonomie généralisé) qui viendront éclairer le diagnostic du territoire.

#### OBJECTIFS

La connaissance de la population vieillissante et de ses modes d'habiter sera la première brique de ce cycle d'études prévu dans le programme de travail triennal de Topos. Le partage de ces premiers travaux permettra de solliciter la participation de partenaires aux réflexions thématiques à venir.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Lancement du comité de suivi du cycle d'études - publication de l'étude démographique en incluant les perspectives Omphale.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Premières analyses sur les enjeux en matière d'habitat et d'équipements.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'offre de soins
- Observatoire des équipements
- Observatoire de la mobilité
- Observatoire populations et vulnérabilités



OBSERVATOIRE

## POPULATION ET VULNÉRABILITÉ

## PORTRAITS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Dans le cadre de son observatoire de l'habitat, Topos a développé le suivi d'indicateurs sur la précarité des populations. Topos s'engage en tant que facilitateur auprès des communes afin de leur proposer une ressource sur cette thématique. Les données sur la population et leur fragilité sont en effet nécessaires pour l'analyse des besoins sociaux des centres communaux d'action sociale (CCAS), pour contribuer plus globalement à adapter les politiques publiques aux besoins de la population et à des échelles géographiques spécifiques à suivre des dispositifs d'intervention (QPV).

### ENJEUX

Les CCAS ont une obligation légale d'établir une analyse des besoins sociaux (ABS) en début de mandat municipal pour concevoir les politiques communales sociales et transversales. L'intérêt d'un tel outil est non seulement de produire un état des lieux des besoins de la population, mais aussi d'être une grille d'analyse. Ces différentes données viennent également éclairer un projet global de territoire et doivent permettre d'appuyer et prioriser des choix urbains.

### OBJECTIFS

Topos jouera le rôle de *hub* de données pour les communes désirant faire vivre leur ABS. En amont, Topos prendra en charge le recueil, la sélection et le traitement des données puis offrira un accès à ces données via des fiches communales avec des focus spécifiques (QPV) avec une actualisation régulière selon la disponibilité des données.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Groupe de travail avec les CCAS pour définir indicateurs / baromètres communs.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Production de fiches de données thématiques à la commune en version test.  
*Vadémécum* support d'interprétation.  
Kezako de présentation.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- CCAS
- Caf
- PETR (CLS), EPCI
- Métropole d'Orléans (contrat de ville)

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'offre de soins
- Observatoire vieillissement
- Fiches Habiter

## Tableau récapitulatif - AXE 3

Observatoire Habitat-foncier	
Mobilité active : analyse des enjeux locaux	
Accompagnement à l'évaluation de la politique habitat	
Fiches Habiter	
Fragilités des occupants du parc social	
Tension immobilière	
Accompagner le vieillissement de la population	
	
Population et vulnérabilité	



ANIMATION



ÉTUDE(S)



OBSERVATOIRE

étude(s)  
socle(s)

étude(s)  
spécifique(s)

# axe 4.

## (A)MÉNAGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Face aux enjeux de transition écologique, concilier le développement urbain, préserver la biodiversité, promouvoir les mobilités durables et utiliser rationnellement les terres est un défi ambitieux. La loi climat et résilience nous impose de tendre vers une sobriété foncière en assumant ces défis. L'(A)ménagement du territoire se doit de changer de paradigme, dans la perception de l'environnement qui nous entoure, la compréhension des conséquences du changement climatique et des actions / réactions qu'elles induisent.

Cette conscience environnementale doit pousser l'innovation, la proposition de nouvelles formes urbaines, la réappropriation de certains espaces délaissés et peu valorisés dans une émulation équilibrée. Le défi repose sur la capacité qu'auront les habitants et les usagers à se projeter dans de nouvelles compositions des lieux de vie.



ÉTUDE(S)

## ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN ŒUVRE DE LA ZAN

### Mobilisation, stratégie collective et outils de mise en œuvre

Depuis 2023, Topos mobilise les différents acteurs locaux au travers d'ateliers centrés sur la mise en œuvre de la Zan. Une première séquence a permis de croiser les visions d'élus, de professionnels de l'aménagement et de partenaires institutionnels autour de la démarche ERC. Afin de poursuivre ces réflexions, une prochaine série d'ateliers est programmée en 2025. Elle sera centrée sur la question transversale de l'acceptabilité et remettra l'utilisateur au cœur du dispositif : densité et formes urbaines, rapport à la propriété foncière, contraintes financières des opérateurs, charges fiscales, responsabilités politiques...

#### ENJEUX

- Mobiliser les grands collègues d'acteurs concernés : élus, professionnels de l'aménagement, citoyens.
- Faire œuvre de pédagogie : qu'est-ce que la densité ? Quels impacts, quels enjeux ? Comment et dans quelles conditions d'acceptation densifier ?
- Aider à la prise de décisions politiques : équilibre entre rentabilité du projet et risques d'acceptabilité sociale, modalités de concertations optimales...
- Mobiliser dès le départ les expertises locales : EPF, services de l'État, collectifs d'usagers, groupements professionnels...

#### OBJECTIFS

- Accompagner les acteurs de l'aménagement dans la mise en œuvre de la Zan et évaluer les incidences d'un tel changement de modèle, notamment en termes de conditions d'acceptabilité.
- Remettre la question de la densité et des formes urbaines au cœur des enjeux de sobriété foncière.
- Favoriser une acculturation collective sur les notions de densité et d'acceptabilité, pouvant déboucher à une feuille de route commune.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 2<sup>e</sup> semestre 2025  
Animation de la séquence « acceptabilité ».

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, État : DREAL/DDT, CAUE, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, communauté de communes Portes de Sologne, Région, professionnels de l'immobilier, représentants de la société civile.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Trajectoire Zan 2050
- Modification du Sradet
- Modification des Scot/InterScot
- Études de cadrans



## ÉTUDE(S)

## LES ÉTUDES DE CADRANS

## Une vision prospective pour éclairer la stratégie foncière

L'aménagement du territoire prend du temps. Des études aux livraisons, il faut plus d'une décennie pour qu'un projet sorte de terre. L'aménagement du territoire s'est complexifié et demande toujours plus de technicité. Les parties prenantes et les questions à résoudre se sont multipliées. Pour avancer et anticiper, Orléans Métropole, avec Topos, a choisi de mettre en place une démarche prospective pour envisager l'aménagement du territoire. C'est le sens des études de cadrans.

### ENJEUX

- Porter un regard au-delà des échéances de la planification actuelle (Scot, PLUm).
- Localiser des lieux, des équipements, des infrastructures, des espaces naturels... dont les aménagements sont ou seront des références métropolitaines et communales.
- S'affranchir des limites communales et se référer aux pratiques des habitants.
- S'appuyer sur les communes, leurs connaissances, leurs particularités, leurs projets et ceux de la métropole.
- Tenir compte des nouveaux enjeux de l'aménagement du territoire dessinés par les contextes climatiques, législatifs.

### OBJECTIFS

- Identifier par cadrans les éléments ou ensembles d'éléments : urbains, infrastructures, agricoles ou environnementaux dont l'exploitation par réaménagement, restructuration ou développement sont incontournables et déterminants dans les hypothèses d'organisations future.
- Définir des secteurs d'enjeu et invariants pour permettre l'identification de nouveaux projets.
- Identifier le foncier mobilisable, l'enjeu de sa maîtrise et poser les attendus d'une stratégie foncière métropolitaine.
- Développer des outils à la main des services afin de les accompagner dans leurs réflexions et travaux de veille sur certains périmètres stratégiques.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Finalisation de l'étude du cadran nord-est.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Finalisation des études des cadrans nord-ouest et sud.  
Livraison des travaux finaux sur

les cadrans de la métropole.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole : communes, élus et services.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Sraddet, Scot
- Stratégie foncière
- Stratégie économique OM
- Attractivité OM
- Tous les observatoires
- Étude Serm
- Étude TCSP



## OUTIL - ÉTUDES

## UN OUTIL-DIAGNOSTIC POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE VÉGÉTALISATION

### Un outil d'aide à la décision pour atténuer les risques environnementaux

En 2024, l'agence a remporté un AMI (appel à manifestation d'intérêt) lancé par l'ARS et la Dreal. Il porte sur la construction d'un outil d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'une stratégie de végétalisation à l'échelle des communes et EPCI. Il a pour objectif de pouvoir déterminer, à l'échelle des communes et/ou des EPCI, les secteurs soumis à des risques environnementaux importants où la végétalisation est une solution pour les atténuer. Ainsi, Topos a retenu trois types de risques à caractériser : la surchauffe urbaine, les inondations par ruissellement et les risques psychosociaux. Ce travail a débuté en 2024 et se poursuit jusqu'en 2026, cette année est importante dans la réalisation de l'outil.

#### ENJEUX

Caractériser les risques environnementaux sur les territoires à différentes échelles : communale et/ou EPCI. Les secteurs où les risques sont importants deviennent prioritaires dans une stratégie de végétalisation. Cette végétalisation se doit d'être multifonctionnelle afin d'atténuer les différents risques tout en étant une opportunité pour renforcer le réseau écologique.

#### OBJECTIFS

En 2024, un ensemble d'indicateurs et un découpage territorial de référence ont permis d'amorcer la réflexion sur l'outil-diagnostic. En 2025, l'ensemble des indicateurs pour analyser les vulnérabilités et les aléas sont intégrés en base de données et testés à l'échelle communale et à celle de l'EPCI. Un premier rendu est prévu au premier semestre sur la méthode employée et les résultats obtenus. La création de l'outil en ligne viendra dans un second temps, une fois les éléments méthodologiques validés par les partenaires.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Paramétrage des indicateurs et création de la BD aux deux échelles d'analyse/test de l'outil. Rédaction d'une étude méthodologique.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Lien avec le projet Atou, présentation des 1<sup>ers</sup> résultats. Début de la construction de l'outil en ligne.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole : services espaces publics, aménagement, environnement, économique et agriculture.
- ARS, Dreal, commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Nature en ville
- Observatoire de l'occupation du sol
- Stratégie foncière
- Plan canopée



OUTIL

## UNE TRAME VERTE URBAINE MULTIFONCTIONNELLE

### Une vision précise du réseau écologique au sein des milieux urbains

Dans le cadre de l'AMI CarHab de la DGALN et de l'observatoire de la biodiversité co-piloté par Orléans Métropole et l'agence, Topos poursuit les modélisations en formalisant la trame verte urbaine. Les enjeux de connectivité de ce réseau écologique sont particuliers et soumis à des perturbations importantes liées aux activités humaines. En caractérisant les espaces fonctionnels pour la biodiversité dans le tissu urbain, Topos cherche à objectiver la place de la biodiversité dans nos villes. La valorisation de cette trame et son renforcement par la végétalisation de certains espaces sont une source d'aménités importante pour l'amélioration du cadre de vie des populations et pour rendre le territoire urbain plus résilient aux risques environnementaux.

#### ENJEUX

Prendre connaissance du fonctionnement du réseau écologique au sein des milieux urbains. Élaborer des actions de végétalisation multifonctionnelles pour améliorer, maintenir ou créer des espaces propices à la biodiversité, utiles aussi pour atténuer certains risques environnementaux : surchauffe urbaine, inondation par ruissellement ou risques psychosociaux.

#### OBJECTIFS

Objectiver le réseau écologique en milieu urbain. Créer des atlas cartographiques pour les communes de la métropole et décliner la trame urbaine à l'échelle cadastrale pour la rendre opérationnelle. Cette modélisation approfondit le travail mené dans le cadre de l'élaboration du PLUm. Elle précise les milieux propices et/ou bloquants à la dispersion des espèces, ainsi que les corridors théoriques présents sur les territoires communaux.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Synthèse des travaux sur la trame verte urbaine / Présentations des atlas cartographiques aux communes.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Communication de la synthèse aux partenaires et élargissement au grand public (Village de la transition) / constitution d'un jeu TVB pour sensibiliser le grand public. Réflexion sur la partie opérationnelle de la trame urbaine.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, LNE, ONF, CBNBP, OFB, CEN, FNE, DGALN

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Nature en ville
- Observatoire de l'occupation du sol
- Stratégie foncière
- Plan canopée

# 4.

## Tableau récapitulatif - AXE 4

Accompagnement et mise en œuvre de la Zan	
	
Les études de cadrans	
Un outil-diagnostic pour élaborer une stratégie de végétalisation	
	
Une trame verte urbaine multifonctionnelle	



ANIMATION



ÉTUDE(S)



OBSERVATOIRE

étude(s)  
socle(s)

étude(s)  
spécifique(s)



## CONDITIONS DE RÉUSSITE ET VIE DE L'AGENCE

La réussite du programme partenarial tient sur des hypothèses formulées lors de sa préparation et garantissant le bon positionnement de l'agence et son fonctionnement.



## ANIMATION

## 50 ANS DE TOPOS : UNE ANNÉE STRATÉGIQUE DE VALORISATION ET DE DIALOGUE

### Célébrer l'ancrage territorial de l'agence et préparer les transitions futures

2026 marquera les 50 ans de l'agence d'urbanisme. Ce cap symbolique représente une opportunité de valoriser l'histoire, l'expertise et la contribution de l'agence dans le développement des territoires de l'Orléanais. Cette célébration vise à fédérer les partenaires, à accompagner les nouveaux élus installés après les élections municipales de mars 2026, et à ouvrir une nouvelle phase de dialogue pour co-construire le programme partenarial 2027–2030 avec l'ensemble des collectivités membres.

#### ENJEUX

- Exister pleinement dans le paysage de l'ingénierie territoriale.
- Affirmer la légitimité de l'agence et son rôle d'acteur public au service du territoire.
- Offrir un cadre d'échange institutionnel fédérateur.
- Préparer le prochain programme partenarial en valorisant les acquis, en animant les débats et en installant un dialogue renouvelé avec les élus et partenaires techniques.

#### OBJECTIFS

- Créer une dynamique annuelle autour de l'anniversaire pour toucher différents publics (élus, techniciens, partenaires).
- Valoriser les projets structurants réalisés, l'évolution des missions de l'agence et sa capacité à accompagner les transitions.
- Initier un dialogue collectif sur les défis à venir en lien avec le programme 2027–2030.
- Installer une identité visuelle et éditoriale partagée sur l'année.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2025**  
Préparation d'une feuille de route.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2025**  
Anticiper quelques productions retenues.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Collectivités membres de l'agence, Région Centre-Val de Loire, DDT, services de l'État, Fnau, autres agences d'urbanisme.



## OUTIL

# ORGANISER L'AGENCE POUR RÉPONDRE AU DÉFI DU PROGRAMME PARTENARIAL 2024-2026

## Adapter les locaux pour accueillir de nouveaux collaborateurs

L'agence doit adapter ses locaux actuels, occupés depuis 2016 et non rénovés depuis 2000, pour accueillir de nouveaux collaborateurs et répondre aux engagements du programme partenarial. Cette adaptation est essentielle pour consolider la capacité d'action de l'agence et améliorer le bien-être au travail des salariés.

### ENJEUX

La réussite du programme partenarial repose sur des hypothèses garantissant le bon fonctionnement de l'agence. Le renforcement de l'équipe, nécessaire en 2024 pour répondre aux engagements, exige l'adaptation des locaux devenus insuffisants. Les locaux actuels manquent d'espaces de travail satisfaisants et ne permettent pas d'ajouter des postes pour des collaborateurs occasionnels (CDD, apprentis, stagiaires). Ils manquent également de convivialité. L'agence doit repenser son organisation des études en termes de moyens et de locaux.

### OBJECTIFS

Plusieurs scénarios sont à étudier : modification des locaux actuels, déménagement dans de nouveaux locaux en centre-ville d'Orléans, ou déménagement dans des locaux libérés au sein de l'immeuble actuel. L'objectif est de disposer de 15 postes de travail, 2 à 3 espaces de réunion, un espace de réception / convivialité pour des ateliers avec les partenaires, et de renouveler une partie du mobilier (bureaux trop imposants).

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1<sup>er</sup> semestre 2025  
Déménagement fin du 1<sup>er</sup> trimestre.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Les administrateurs de l'agence.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Budget prévisionnel 2025.

## LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR ACCOMPAGNER LA DIVERSITÉ DES TERRITOIRES



**Géraldine LORHO-DUVALLET**  
Directrice



**Hervé OLLIVIER**  
Directeur des études &  
directeur adjoint



**Benjamin LECLERCQ**  
Économie &  
Attractivité territoriale



**Pascaline AUGUSTO**  
Assistante de direction



**Katsiaryna LIAUKOVA**  
Communication & Graphisme



**Clémence SAUVÉ**  
Économie &  
Attractivité territoriale



**Adrien PAGET**  
Environnement & Risques



**Amélie DOZIAS**  
SIG & Bases de données



**Yanis FILIPPI**  
Data Analyst



**Julien SALIN**  
Mobilité & Société



**Arnold LANDAIS**  
Stratégie &  
Prospective territoriale



**France CORDIER**  
Stratégie &  
Prospective territoriale



**Teotim BUTTIN**  
Mobilité & Société (CDD)



**Hèle MAUBLANC**  
Habitat & Populations



**Eddy CHAN**  
Habitat & Populations (stagiaire)



**Meriem KHEROUBI**  
Mobilité & Société (stagiaire)



**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :** Géraldine LORHO.  
**CONTRIBUTEURS :** F. CORDIER – A. DOZIAS – A. LANDAIS –  
B. LECLERCQ – H. MAUBLANC – A. PAGET – J. SALIN – C. SAUVÉ.  
**IMAGES :** © Freepik.com ; © Adobe Stock ; © Topos.  
**IMPRESSION :** IMPRIMERIE MAGDUNOISE.  
Date de publication : juin 2025 - ©Topos.



[www.topos-urba.org](http://www.topos-urba.org)

**Topos**  
AGENCE D'URBANISME  
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS  
6 bis Avenue Jean Zay  
« Le Millénium »  
45000 ORLÉANS  
Tél . : 02 38 78 76 76  
Mail : [agence.urbanisme@topos-urba.org](mailto:agence.urbanisme@topos-urba.org)



PROGRAMME PARTENARIAL 2025

**topos** PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE  
AGENCE  
D'URBANISME  
TERRITOIRES  
DE L'ORLÉANAIS